

Aux investisseurs du groupe de placement
CSF 2 Private Equity (1'137'822)

Zurich, 26 septembre 2018

Lettre aux déposants

Adaptation du prospectus et des directives de placement pour le groupe de placement CSF 2 Private Equity

Madame, Monsieur,

La direction a négocié de nouveaux frais avec le gestionnaire de portefeuille pour le groupe de placement CSF 2 Private Equity. En outre, les directives de placement ont été légèrement adaptées. Le Conseil de fondation a approuvé les modifications du prospectus et des directives de placement à l'occasion de sa séance du 20 septembre 2018. Vous trouverez ci-après quelques explications sur ces changements:

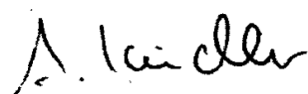
- Réduction de la commission de gestion et d'administration à 1,55% p.a. (jusqu'à présent 1,825%)
- Suppression de la commission de performance de 15% sur l'évolution positive de la valeur de la fortune du groupe de placement, après déduction du taux butoir (*hurdle rate*) de 6% p.a.
- Suppression des commissions pour transactions secondaires
- Assouplissement des directives de placement: Le gestionnaire de portefeuille bénéficie d'une plus grande souplesse pour les placements dans les Senior Secured Loans en premier rang, qui peuvent désormais aussi être acquis de manière indirecte. En conséquence, la rémunération pour les Senior Secured Loans est adaptée de manière à n'entraîner aucune imputation multiple.

Quelques modifications ont en outre été apportées au texte du prospectus. Le prospectus valable à partir du 1^{er} octobre 2018 est disponible sur notre page d'accueil à l'adresse <https://www.credit-suisse.com/ch/fr/unternehmen/institutional-clients/asset-management/rechtliches.html>.

Votre Relationship Manager se tient à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations

Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier



Alexandrine Kiechler
Directrice



André Baumann
Directeur adjoint